

La justice se fait itinérante dans l'immense Congo

Le Courrier
07.02.12

RDC • L'association vaudoise Vivere travaille avec la justice congolaise en vue de juger les militaires sur les lieux de leurs crimes présumés.



Il est plus aisé et plus pédagogique de déplacer un tribunal «en pleine brousse» que d'amener les témoins en ville, explique Mike Hoffman, VIVERE

CHRISTOPHE KOESSLER

Amener la justice là où elle n'existe pas. Telle est la mission des «chambres foraines», des tribunaux itinérants, qui parcourent le Sud-Kivu en République démocratique du Congo (RDC), pour juger les militaires soupçonnés de crimes contre des civils. Une initiative surprenante menée depuis 2004 par l'association lausannoise Vivere en partenariat avec une petite ONG locale, l'UCPD-FCO, et les tribunaux militaires congolais. «En 2004, lorsque nous avons démarré le projet, l'infrastructure judiciaire était détruite à 1000 kilomètres à la ronde», raconte Mike Hoffman, président de Vivere. Rappelons que le pays a connu une guerre civile sanglante entre 1998 et 2008 qui a fait plus de 4 millions de morts (lire ci-dessous).

Vivere était déjà active sur place depuis plusieurs années. Elle soutenait des victimes rescapées des massacres. «Nous nous sommes alors demandé comment agir pour réduire les actes de violence dans le pays. A surgi l'idée de la justice comme facteur de désamorçage des crimes.» Impossible, cependant, d'amener les

prévenus, les victimes et les témoins jusqu'au Tribunal de Bukavu, la capitale régionale, à plusieurs centaines de kilomètres de là. «Il était moins difficile de déplacer le tribunal. L'ONG Avocats sans frontières l'avait déjà fait dans d'autres parties du monde.»

Les vertus de l'exemple

Une manière de procéder qui, de plus, a davantage d'impact au niveau local. Les militaires sont jugés «en pleine brousse», devant deux cents à cinq cents personnes venues, «bouche à bec», assister au procès: les pillleurs, violeurs et bourreaux d'hier sont menottés, livrés aux paroles tranchantes du procureur. «L'impact pédagogique est énorme. Le public assiste aux plaidoiries dans un silence absolu, parfois pendant trois jours. Personne n'a jamais vu la tige d'un avocat», explique Mike Hoffman.

Vivere et ses partenaires ont réussi à mettre sur pied onze tribunaux depuis fin 2006 dans le Sud-Kivu, dans les régions d'Uvira et de Fizi. Au total, ce sont une quarantaine de militaires, de grades divers, qui ont été

condamnés à des peines de prison allant de quatre à vingt ans. Beaucoup de viols et de crimes sexuels, crimes de sang, détentions arbitraires, mais aussi des délits de droit commun. «J'en me souviens d'un paysan qui s'était fait confisquer une partie de sa récolte à un barrage militaire. Le soldat l'avait frappé de sa crosse de fusil et l'avait dépouillé», raconte Mike Hoffman. Ce genre d'actes est le lot quotidien de la population dans ces contrées sillonnées par de nombreuses milices, chacune défendant un chef, un parti, une «communauté». Il est important que tout le monde se rende compte que ces actes sont non seulement illégaux, mais aussi punissables. Le pays est dans un tel chaos que les gens finissent par trouver ça normal.»

Modèle à reproduire

Ainsi, même si la grande majorité des crimes resteront impunis au Sud-Kivu, l'exemple semble porter ses fruits: «Nos relais nous indiquent que la violence a baissé dans les régions où les procès se sont déroulés. Nous croyons vraiment que le bouche à oreille fonctionne.»

Concrètement, l'association et la justice militaire mettent en place un procès itinérant en quelques semaines, avec un budget moyen d'environ 3500 francs. Une somme dérisoire, mais difficile à réunir pour cette association, mue uniquement par des bénévoles. «Nous sommes tout petits. Nous avons financé les premières causes nous-mêmes, puis les ONG Sentinelles et Agri ensemble pour les droits de l'homme nous ont soutenus.»

Mike Hoffman aimerait que l'exemple des chambres foraines essaimé dans toute la région: «Nous avons montré que cela tient la route. Nous serions plus qu'heureux de voir des acteurs plus importants reprendre le concept et l'étendre à tout le Kivu.» Le plus cohérent serait que le Ministère de la Justice dégage des moyens pour cela. Mais, étant donné l'état déplorable des institutions, Vivere ne se montre pas très optimiste de ce côté-là.

Cour internationale?

Son président espère que la Cour pénale internationale de La Haye se saisisse du dossier du Sud-Kivu, comme elle l'a fait par le passé avec succès pour le Nord-Kivu, pour juger les commanditaires de crimes massifs. La vice-présidente de ce tribunal, la juge Fatoumata Dembele Diarra, était présente à Genève le 26 janvier à l'occasion d'une conférence organisée par Vivere et l'université de Genève sur les chambres foraines au Congo. Un signe encourageant?

Davantage d'informations sur www.vivere.ch

CINQ MILLIONS DE MORTS IGNORÉS EN OCCIDENT

Aux prises avec l'une des guerres civiles les plus brutales de l'histoire de l'humanité, la République démocratique du Congo a été abandonnée par la communauté internationale. En 2004, Vivere était la seule ONG étrangère à persévérer dans les régions de Fizi et d'Uvira, malgré le danger. «C'est dans ce genre de situation où l'on se dit qu'il est primordial d'agir», déclare Mike Hoffman. En une dizaine d'années, de 1998 à 2008, plus de 4 millions de personnes ont été tuées dans l'est du pays, selon l'ONU, environ 5,6 millions selon certaines ONG. Près de la moitié des victimes seraient des enfants.

Et la situation est loin d'être réglée depuis les accords de Goma de 2008, qui ont toutefois permis le départ de l'armée rwandaise. «La violence a à peine diminué dans ces zones. L'armée et les milices continuent de faire régner leur loi.» Les militaires, rémunérés à la petite semaine, se «paient sur le

pays», en rançonnant les habitants. D'autres groupes armés se disputent une colline, une rivière, un village... Un moyen de s'assurer une base arrière, mais aussi d'exploiter les paysans. «On tue pour une poule», soupire Mike Hoffman.

Le représentant de Vivere a lui-même été attaqué en octobre dernier par une milice rwandaise, «des extrémistes», assure-t-il, «ils nous ont dévalisés». Un autre jour, ce sont des soldats locaux de l'armée régulière qui ont monté un barrage pour récupérer un de leurs «hommes», condamné par la chambre foraine: «Nous n'avons pour escorte qu'une demi-douzaine de militaires dépêchés depuis la capitale régionale. Nous ne faisons pas le poids», se souvient-il. Au final, le procureur et le juge ont réussi à convaincre les soldats de laisser passer le convoi... Un signal que la justice commence à faire son chemin au Sud-Kivu? OKK

La Fédération genevoise de coopération (FGC), qui regroupe une centaine d'associations de solidarité Nord-Sud, soutient l'appui de la Ville de Genève, la solidarité internationale. Le contenu de cette page n'engage ni la FGC ni la Ville de Genève.